

# Successeur de Louvois : Accenture, Atos et Sopra ont montré leur prototype

La Direction générale de l'armement (**DGA**) a présenté cette semaine au ministre de la Défense, **Jean-Yves Le Drian**, les trois prototypes d'un **nouveau système de paie des militaires** appelé à remplacer **Louvois**, rapporte le quotidien [Les Échos](#). L'un d'entre eux sera sélectionné mi-2015 et mis « *en double commande (avec Louvois) sur l'exercice 2016, le temps de le tester* », a indiqué le ministre mercredi soir au Sénat. La première bascule pourrait intervenir au premier semestre 2017.

## Dans l'ombre de la fusion Sopra – Steria

Comme l'a indiqué [Silicon.fr](#) le mois dernier, les candidats en compétition sur ce nouveau projet estimé à environ **75 millions d'euros** sont : le groupe international de conseil **Accenture** en duo avec le fournisseur de services IT canadien **CGI** (ils proposent un système basé sur les technologies de l'éditeur européen **SAP**) ; le tandem de prestataires informatiques français **Atos** et **Steria** (là encore sur la base d'un progiciel SAP). Et, enfin, l'intégrateur français **Sopra** qui s'appuie sur l'offre de sa filiale **HR Access**. Rappelons que depuis le nouvel appel d'offres (Louvois 2) démarré en février dernier, le feu vert a été donné à la [fusion entre les SSII françaises Sopra – Steria](#).

## Un fonctionnement avec Louvois jusqu'en 2017

Louvois, le « logiciel unique à vocation interarmées de la solde » à l'origine de multiples dysfonctionnements (dont **200 millions d'euros de « trop-versés »** dans l'armée de terre sur 2013-2014), sera donc progressivement remplacé. Une fois la solution retenue, une réalisation pilote sera présentée fin 2015. L'outil fonctionnera en parallèle avec Louvois « *au moins jusqu'à la fin 2017* », a expliqué à la presse **Caroline Gervais**, ingénieure générale de l'armement et directrice du programme du successeur de Louvois, surnommé « source solde ». Le dispositif devra gérer **250 éléments de rémunération** pour les 250 000 personnels militaires et civils de la Défense, et une paie qui évolue d'un mois sur l'autre pour 50% des militaires.

**Lire aussi :**

[Louvois : le ministère de la Défense continue à écoper](#)

[Paye des militaires : Louvois est enterré... et Steria dédouané ?](#)